



Tournée spéciale **branches**

LE PRINTEMPS ARRIVE,
IL EST TEMPS DE
DÉBROUSSAILLER!

LE GUIDE POUR LA COLLECTE
DE VOS DÉCHETS VERTS

FÉVRIER 2023

Calendrier des ramassages selon les communes

Le calendrier de la tournée spéciale branches Celtor permet de planifier vos travaux d'élagage de vos arbres et de vos arbustes. Ainsi, les déchets verts s'attardent le moins longtemps possible sur votre parcelle. Afin de faciliter votre travail, et le nôtre, inscrivez-vous dans les délais !



SEMAINE DU 06 AU 10 MARS 2023

Moutier	Perrefitte	Eschert
Roches	Belprahon	Corcelles
Grandval	Crémines	
<i>Délai d'inscription jusqu'au 2 mars 2023</i>		

SEMAINE DU 13 AU 17 MARS 2023

Valbirse	Loveresse	Champoz
Sorvilier	Court	
<i>Délai d'inscription jusqu'au 9 mars 2023</i>		

SEMAINE DU 20 AU 24 MARS 2023

Orvin	Péry-La Heute	Romont
Sauge		
<i>Délai d'inscription jusqu'au 16 mars 2023</i>		

SEMAINE DU 27 AU 31 MARS 2023

Tramelan	Mont-Tramelan	Tavannes	
Reconvilier	Les Genevez	Lajoux	
Saules	Saicourt	Petit Val	Rebévelier
<i>Délai d'inscription jusqu'au 23 mars 2023</i>			

Une tournée appréciée, au service de la population.

LA TOURNÉE SPÉCIALE
BRANCHES: UN SERVICE
PRATIQUE POUR ÉLIMINER
LA MASSE DES DÉCHETS
VERTS.

EN 2022, GRÂCE À CETTE
TOURNÉE, CELTOR
A DÉBARRASSÉ LES
PARTICULIERS D'ENVIRON
320 TONNES DE
BRANCHES.

LA TOURNÉE SPÉCIALE
BRANCHES REPRÉSENTE
3.5 % DE LA TOTALITÉ
DES DÉCHETS VERTS
RÉCEPTIONNÉS EN 2022.



LA TOURNÉE VERTE
REPRENDRA À UN RYTHME
HEBDOMADAIRE DÈS LA
SEMAINE DU 17 AVRIL 2023.



Par inscription, nous acceptons au maximum

une benne de 20 m³. Le surplus sera facturé au prix

coûtant. Nous vous remercions de votre compréhension.

- *Nous vous remercions de vous inscrire uniquement par courrier postal au moyen du coupon joint ou par internet : www.celtor.ch*
- *Les demandes par téléphone ne seront pas prises en compte*
- *Les demandes reçues après les délais d'inscription ne seront pas prises en considération. Les déchets ne seront donc plus pris en charge sur le compte de cette tournée*

Tournée spéciale branches

quelques règles à respecter

1. Les branches, dont la longueur ne doit pas dépasser 4 m, peuvent être déposées en vrac. Toutefois, elles doivent être impérativement accessibles à portée de camion, il ne doit pas y avoir d'obstacles en hauteur (arbres, toits, fils électriques). Gabarit du camion: 4 m hauteur, 2,50 m largeur.
2. Les dépôts doivent être faits dès le lundi matin de la semaine correspondante à la tournée. Il est impossible d'établir un horaire par commune en raison des très grandes variations de quantités à récolter.
3. Cette tournée ne concerne pas les récoltes de branches situées en dehors des zones bâties (reste du territoire).
4. Les fagots de branches et de bûches inférieurs à 50 cm ne seront plus ramassés. Ils seront collectés lors de la tournée verte.
5. Dans la mesure du possible, nous vous remercions de vous regrouper entre voisins afin de rassembler les petits tas de bois sur un même lieu, de manière à en obtenir un seul grand.

Coupon d'inscription : Tournée spéciale branches 2023

Nom Prénom Tél.

E-mail

Adresse

NPA Localité

Lieu où se situe le tas de branches

Quantité (m³ du tas)

À retourner à : Celtor SA / Case postale 27 / 2710 Tavannes ou à info@celtor.ch

Nous vous remercions de votre collaboration et restons à votre disposition pour tout complément d'information.